

L E G U I D E

E V R A S

ET LA SANTÉ MENTALE

DES ENFANTS ET DES

ADOLESCENTS

ANALYSE CRITIQUE RÉALISÉE

PAR

LA LIGUE WALLONNE

POUR LA SANTÉ

MENTALE

MAI 2024

L'ensemble de cette analyse a été co-écrite et signée par :

Diane DRORY, psychologue, psychanalyste

Nicole EINAUDI, pédopsychiatre

Jean-Yves HAYEZ, psychiatre infanto-juvénile, docteur en psychologie, professeur émérite à la Faculté de Médecine de l'Uclouvain

Beryl KOENER, pédopsychiatre, MD, PhD

Jean-Pierre LEBRUN, psychiatre et psychanalyste, agrégé de l'enseignement supérieur, président de la Ligue Wallonne pour la Santé mentale

Jean-Paul LECLERCQ, psychologue clinicien, ancien directeur de centres de soins psychiques pour enfants et adolescents

Françoise LEMAIRE, thérapeute familiale, administratrice de la LWSM

Pierre MARCHAL, philosophe, psychanalyste, membre de l'Association freudienne de Belgique et de l'Association Lacanienne Internationale, professeur émérite à l'Uclouvain, administrateur de la LWSM

Jean-Louis RENCHON, professeur émérite à l'Uclouvain et à l'Uclouvain Saint Louis, Bruxelles, avocat au Barreau de Bruxelles, administrateur de la LWMS

Salvatore TONA psychologue clinicien, directeur du CRFW « Le Creuset », administrateur de la LWSM

Francis TURINE, psychologue clinicien, ancien directeur du centre de psychiatrie infantile « Les Goélands » (Spy), administrateur de la LWSM

Plusieurs de ces coauteurs sont membres de l'Observatoire des discours idéologiques sur l'enfant et l'adolescent, Petite Sirène qui a été créé en 2021.

Nous renvoyons toute personne ayant le désir de s'informer davantage sur ces questions au site www.observatoirepetitesirène.org

Notre analyse peut être consultée et téléchargée en version électronique sur la page d'accueil du site Web de la LWSM - lien : <https://www.lwsm.be/Pics/Evras%202024.pdf>

Editeur responsable et adresse de contact

Ligue Wallonne pour la Santé Mentale, rue Jean-Bapiste Naviaux, 2
6812 Suxy(Chiny).

@ : lwsm.presidente@proximus.be



MAI 2024

RÉSUMÉ ET ORIENTATION GÉNÉRALE

Nous, membres de la Ligue Wallonne pour la Santé Mentale avançons qu'un nombre significatif d'affirmations et de propositions présentes dans le guide pour l'Évras publié en 2024 sont susceptibles de nuire à la santé mentale des enfants et des adolescents, surtout les plus jeunes, de moins de 16 ans¹.

D'abord, nous regrettons vivement l'absence de modestie pourtant bien nécessaire dans une visée aussi ambitieuse, se voulant au service de toute la communauté, et son remplacement par un ensemble d'affirmations conquérantes se référant au moins implicitement à une idéologie qu'il s'agit de transmettre et surtout de faire accepter à tout prix.

S'ensuit qu'avec la prétention affichée de développer l'esprit critique, ce guide va très directement à l'encontre d'un quelconque développement de celui-ci ! Il favorise en revanche de propager l'idée de l'autodétermination de l'enfant, question qui à elle seule devrait faire l'objet d'un débat rigoureux plutôt que d'être l'enjeu d'une volonté dogmatique.

Voici résumés en une douzaine de points ce qui mérite d'être interrogé et débattu dans ce guide :

1. Le guide pour l'Évras est infiltré de part en part d'une idéologie qui ne dit jamais son nom. Elle s'exprime en une succession d'affirmations présentées comme évidentes, parce qu'elles seraient émancipatrices et donc progressistes, et soi-disant implicitement validées scientifiquement ; et pourtant, ce ne sont que des hypothèses, jamais énoncées comme telles.

¹ Notre analyse a porté essentiellement sur ce qui est proposé dans le guide pour les 5-14 ans révolus. Les citations textuelles du guide figurent en italiques.

2. C'est surtout l'esprit général du guide qui fait problème ; ceci ne se résoudra pas par le toilettage de quelques formulations, voulant faire entendre que l'on a tenu compte des critiques qui lui ont été adressées.
3. Le guide n'a pas été écrit par des spécialistes de l'enfance et de la première adolescence. Beaucoup d'affirmations faites constituent des projections, mal ou non adaptées, de problèmes que l'on rencontre plus tardivement.
4. Beaucoup trop souvent, au-delà de ses déclarations d'intentions, le guide anticipe les questions de l'enfant ou de l'adolescent et fournit des réponses anticipées et toutes faites. Cette « méprise » n'a d'autre objectif que celui de « convertir » le jeune public à l'idéologie sous-jacente.
5. Les informations du guide sont souvent beaucoup trop détaillées et trop précoces pour le niveau de maturité affective et cognitive des interlocuteurs potentiels.
 - « Précoce » doit s'entendre dans son double sens :
 - Prématuration du message, peu déchiffrable si pas traumatisant.
 - Initiateur de comportements « précoces » c'est-à-dire que l'on n'attend pas chez des interlocuteurs aussi jeunes. Comportements, qui, en outre, peuvent ébranler inutilement nombre de repères sociaux.
6. Pour autant, le guide ne se réduit pas à ses erreurs et manquements ; nombre d'informations qu'il donne et d'attitudes qu'il recommande correspondent à la promotion de valeurs universelles. Malheureusement les parties contestables ne sont pas une rareté et ce sont elles qui infiltrent tout le propos.
7. La famille et ses ressources ne sont pas prises en considération. En quelque sorte, les auteurs considèrent qu'enfants et adolescents peuvent tout « sucer de leur pouce ». Ils ne

prennent pas en considération l'enracinement positif dans la famille, qui contribue à mettre en place une (bonne) partie de leur identité, même en matière sexuelle. Ils ne prennent pas non plus en considération la question de l'obéissance aux règles familiales non abusives, qui initient le respect des lois de la société.

Cette position idéologique va à l'encontre du bon sens le plus partagé : c'est bien auprès de ses premiers autres – habituellement ses parents, sa famille – que l'enfant se construit psychiquement. Rappelons à cet égard la phrase célèbre de D. W. Winnicott² : « *L'éducation parentale jette les seules véritables bases de la société et constitue la seule véritable ressource à disposition du système social d'un pays pour en renforcer le développement démocratique* » Des exemples dans l'histoire récente ne manquent pas pour démontrer la pertinence de ce propos : ce n'est jamais en mettant la famille sous tutelle que l'on a favorisé la démocratie.

8. L'autodétermination revendiquée pour le mineur dès son plus jeune âge enfreint la loi belge et ne peut que contribuer à installer une psychologie d'enfant-roi. L'enfant, dans le guide, n'est pas appréhendé comme un être en développement et en devenir mais d'emblée comme un individu abouti, capable de gérer ses droits et devoirs en toute conscience, ce qui est une ineptie.
9. La sexualité est présentée essentiellement comme une source de plaisir individuel ; si l'autre y est présent, ce n'est que comme partenaire consentant. Enfants et adolescents sont

² D.W. Winnicott, *Conversations ordinaires*, Gallimard 1988, p. 138.

conviés à un savoir et à des pratiques précoces et parfois douteuses.

L'activité sexuelle vraisemblablement la plus habituelle chez les adolescents, c'est « faire l'amour » avec son copain ou sa copine. Le guide n'évoque pourtant pas cette réalité. Il préfère informer les 12-14 ans « *de la diversité des pratiques sexuelles (au-delà de la pénétration)* » (p. 195).

10. Partisan convaincu de la théorie du genre, le guide insiste et insiste encore pour que chaque jeune s'autodétermine dans le choix de son genre, et ceci dès le plus jeune âge. Il n'a aucune considération pour la fragilité psychique de nombre de mineurs qui s'affirment transgenre et ne conseille jamais ni prudence ni réflexion.

11. Une analyse juridique montre que l'introduction du guide pour l'Evras dans notre droit, pose d'abord une difficulté au regard du processus législatif et/ou démocratique qui a été mis en œuvre. Elle fait apparaître que le guide méconnaît les lois belges en vigueur lorsqu'il définit un prétendu "droit à l'autodétermination" de l'enfant ou soutient une activité sexuelle précoce. Enfin, question de taille : les orientations qu'il promeut sont-elles compatibles avec le respect dû dans les établissements scolaires aux convictions idéologiques et philosophiques des parents comme de chaque élève ? Nous renvoyons pour ces questions dans le champ juridique, à l'annexe 1, p.24 et sq.

12. Enfin, il nous faut rappeler que lors des débats qui, en septembre 2023, ont précédé l'adoption par le Parlement de la Communauté française du décret portant assentiment à l'accord de coopération relatif à la généralisation de l'EVRAS,

une députée PS qui présentait le rapport de la Commission de l'Education a affirmé : " Le guide n'a pas semé le trouble, ce sont les fake news qui ont inquiété les parents" ! Elle n'a pas été la seule à tenir ce discours. Nos observations tendent au contraire à faire apparaître que c'est bien le contenu du guide - dont nous reproduirons rigoureusement un certain nombre d'extraits - qui a pu légitimement s'avérer inquiétant.

13. S'il fallait tirer le fil rouge de notre analyse, nous dirions que, certes, une volonté d'égalité démocratique accrue nous guide depuis un demi-siècle, et que le guide tel qu'il a été élaboré par ses promoteurs en est la preuve vivante mais aussi qu'une grande méconnaissance s'est glissée dans ce programme : en voulant nous libérer des limites oppressantes, nous avons dans le même mouvement rejeté les limites structurantes. C'est alors la boussole du ressenti qui a pu prendre la main...